Sommaire
Edito p1
Emploi p 2-3
Gymnase score p 4-5
Sport scolaire p6
Stage & Adhésion p 7
Lutte p 8

Bulletin Académique du SNEP Bordeaux
287
Juin 2025
SNEP-FSU Syndicat National de l'Education Physique - Fédération Syndicale Unitaire
138, Rue de Pessac, 33000 Bordeaux - Tel: 05 57 81 62 46
s3-bordeaux@snepfsu.net - www.snepfsubordeaux.net - Permanences vendredi matin
Imprimerie du SNEP CPPAP: 0728 S 07338 - Directeur de publication: Nathalie Lacuey

« Merci à toute la profession pour son soutien et sa confiance! »

Se faire entendre plus fort pour rétablir l'information !

En niant l'existence d'une EPS et d'un sport scolaire antérieurs à sa présidence, Emmanuel Macron, dans son interview télévisée du 13 mars 2025, a une nouvelle fois manifesté sa déconnexion et son mépris pour les 35 000 professeurs d'EPS et leur rôle dans la démocratisation d'accès à la pratique physique et sportive par l'obligation scolaire.

Avancer qu'une révolution culturelle a été menée ces huit dernières années grâce aux jeux olympiques et paralympiques nous interpelle ! Si cette révolution culturelle constitue l'héritage olympique, comment expliquer, pour notre seule académie, les 7 suppressions de postes d'EPS pour la rentrée 2025, les plus de 1000 heures d'EPS non assurées sur l'année, le sport scolaire empêché par des contraintes financières obligeant à une baisse des rencontres, notamment en milieu rural, un parc d'installations sportives nécessitant des rénovations d'urgence pour 70% d'entre elles, un accès à la natation difficile, …

Si le SNEP-FSU a immédiatement réagi aux propos de notre président dans une lettre ouverte, en saisissant l'Arcom et qu'il a été reçu à l'Élysée le 3 juin 2025 pour, notamment, porter toutes les contradictions gouvernementales entre l'affichage de la nécessité de plus de pratique sportive à l'école et toutes les décisions prises qui vont à l'encontre de ce développement, nous devons poursuivre notre activité sur tout le territoire. Celle en lien avec les collègues pour maintenir l'emploi, nos missions à l'AS, rendre visible nos besoins en installations sportives, …

Chaque rencontre avec les DASEN, le recteur, le DRRH, les IPR, les collectivités territoriales, les politiques, sont autant d'occasions pour défendre le cœur de notre métier, en exiger les moyens pour l'exercer dans le respect, avec confiance et sérénité.

C'est avec fierté, grâce à la confiance et au soutien de la profession que nous défendons pied à pied de nombreux dossiers, que nous actons de l'écoute et que nous obtenons régulièrement des victoires.

Se faire entendre nombreux.ses, unir les forces pour agir collectivement, constituent des atouts certains pour rétablir l'information et garantir des avancées durables.

Nathalie Lacuey
LP Flora Tristan,
Camblanes-et-Meynac (33)
Secrétaire académique
nath.lacuey33@gmail.com

Mobilisé.es pour les Services Publics le 13 mai, les Retraites le 5 juin

Alors que c'est précisément la proposition de budget de son gouvernement qui a conduit à la chute de M. Barnier, le changement de certaines têtes dans la nouvelle équipe gouvernementale n'a nullement infléchi les orientations budgétaires portées par les gouvernements Macron compatibles depuis 2017.

En agitant la crainte de la guerre et de l'instabilité politique et en s'appuyant sur la droite et l'extrême-droite de l'hémicycle c'est une politique toujours plus austéritaire qui se profile : objectif 40 Milliards d'économie en 2026 sur le dos des services publics et des prestations sociales bien sûr.

Alors que l'École publique s'effondre, en particulier du fait des politiques menées par Emmanuel Macron depuis 2017 (absence de revalorisation digne de ce nom, suppression d'emplois dans le second degré.), il ne se passe plus une semaine sans que la presse quotidienne régionale se fasse l'écho d'une classe sans professeur depuis des semaines ou des mois, signe de la gravité de la crise de recrutement. Face à cette pénurie, le ministère tolère une forme de bricolage institutionnalisé. Recrutement en job dating, petites annonces sur les réseaux sociaux, appel aux parents d'élèves, une députée (de l'ancienne majorité) s'est même proposée pour donner des heures de cours !

À l'initiative de la FSU, l'ensemble des organisations syndicales de l'Éducation ont interpellé Elisabeth Borne la nouvelle ministre de l'EN alors que le 1er ministre Bayrou a confirmé des mesures punitives et vexatoires contre les fonctionnaires, comme le jour de carence ou la diminution de l'indemnisation du congé maladie ordinaire. Par la journée de grève le 13 mai, l'intersyndicale a signifié son refus d'une nouvelle année blanche en matière de revalorisation salariale et de renoncements à améliorer les conditions de travail des personnels et de scolarisation des enfants et adolescents.

Dans le même esprit, la lutte contre la réforme des retraites se poursuit en cette année 2025. En 2024, les dividendes versés aux actionnaires ont battu des records (100 milliards d'€). Une part de ces profits doit revenir à celles et ceux qui produisent la richesse : les travailleur·ses. Augmenter les salaires et gagner l'égalité salariale femmes-hommes, c'est juste et le moyen efficace de garantir l'avenir de notre système solidaire par répartition.

Salaires - retraites : c'est l'un pour l'autre. Augmenter les salaires, sécuriser l'emploi, remettre à plat les exonérations de cotisations : ce sont des moyens pour revenir à une retraite à 62 ans de suite. Une étape avant un retour à 60 ans.

Toutes ces revendications ont amené à une journée d'action le 5 juin, jour de vote à l'Assemblée nationale sur une résolution non contraignante portée par le groupe des Partis de Gauche. La gauche obtient une "première victoire" en mettant en minorité les tenants de la retraite à 64 ans.

Tous ensemble continuons à lutter pour des services publics de qualité, nos métiers, leur revalorisation et nos retraites.

Benjamin Fabas, secrétaire départemental 33

Les années sous la Présidence de Macron se suivent…et se ressemblent !

Emploi : encore avec un solde négatif pour la rentrée 2025 ! Mutations : un droit à mobilité réduit !

Comme pour la rentrée 2024 où nous avions un différentiel de moins 7 postes en EPS dans l'académie, le même schéma va se reproduire à la rentrée 2025 : nous aurons un solde négatif de moins 53 postes toutes disciplines confondues dont moins 7 postes en EPS !

L'argument de la baisse démographique est utilisé à l'envi pour justifier ces suppressions, au lieu de chercher à améliorer les conditions d'apprentissages et d'enseignement…Cherchez l'erreur !

L'évolution de la dotation globale impose aux enseignant·es de travailler plus (HSA, IMP, Pacte, allongement de la carrière) pour pallier le manque de recrutement.

Dans les départements, en EPS :

- **Dordogne :** - 2 (0 création, 2 suppressions)
- **Gironde** : +1 (9 créations et 8 suppressions) avec l'ouverture du nouveau collège de Montussan, la montée des effectifs sur le collège du Barp, les lycées de Créon et du Barp, nouvellement ouverts.
- **Landes** : - 2 (1 création et 3 suppressions)
- **Lot et Garonne :** 0 (0 création et 0 suppression) dans un contexte où de nombreux élèves sont privés de cours d'EPS, faute de remplacement. Le 6 février 2025, par communiqué de presse, le SNEP-FSU a alerté sur la situation de 6 établissements où des heures d'EPS n'étaient pas assurées depuis plusieurs semaines ! Lire ***Communiqué de presse*** ICI
- **Pyrénées Atlantiques :** - 4 (2 créations et 6 suppressions)

Soit un solde pour l'académie de - 7 postes en EPS pour la rentrée 2025 !

Mouvement intra-académique 2025 :

La mobilité des collègues a été une nouvelle fois contrainte par la politique d'emploi, avec un impact désastreux sur la santé des collègues, sur le bien-être au travail. Les collègues expriment le besoin de bouger soit pour des motivations personnelles, des problématiques de métier (IS, population élèves, …) mais aussi des problèmes relationnels dans les équipes, avec leur hiérarchie…

Notre stage académique mutations intra réalisé le 17 mars 2025, a permis une fois de plus d'accompagner les demandeurs de mutations de l'académie et quasiment tous les entrants (du mouvement inter). Le groupe corpo du SNEP reste mobilisé durant toute la phase du mouvement.

Nombre d'entrant.es à l'inter : 39 ; 1 sortant (calibrage 38) + 5 réintégrations

Nombre de postes susceptibles d'être ouverts au mouvement dans les départements (liste communiquée sur siam par le rectorat) :

- **Dordogne :** 3
- **Gironde** : 41
- **Landes** : 6
- **Lot et Garonne :** 13 (dont un avec formation particulière)
- **Pyrénées Atlantiques :** 9 **(**dont un avec formation particulière)

Soit 72 postes éventuels.

Attention : des postes (non communiqués par l'administration) sont gelés pour les stagiaires, des collègues sont affectés à la suite de mesure de carte scolaire ou de réintégration, donc le nombre effectif de postes ouverts au mouvement, notamment en Gironde, est bien moindre.

A la suite des résultats du mouvement le 13 juin 2025, beaucoup de collègues font des recours car non satisfaits du résultat ; ce système de mutation en "aveugle" en deux temps est une catastrophe humaine et met parfois des collègues dans des situations impossibles. Cela participe à dégrader l'emploi et vient aggraver le manque de postes dû aux nombreuses suppressions, à l'augmentation des HSA imposées…

Voici les barres d'entrée départementales et ZR ; il faut souligner que pour une fois, depuis de nombreuses années, l'administration a permis un mouvement sur l'ensemble des ZR de l'académie. Nous restons vigilants sur le traitement de ces personnels, notamment leur affectation sur zone proche de leur établissement de rattachement, le délai de prévenance pour prendre leur poste…

Département 24 : 1069.2 points
ZR 24 : 42 points

Département 33 : 945.2 points
ZR 33 : 178 points

Département 40 : 1218.2 points
ZR 40 : 537.2 points

Département 47 : 302 points
ZR 47 : 205 points

Département 64 : 1348.2 points
ZR 64 : 924.2 points

La phase d'ajustement pour les TZR a lieu à partir du 3 juillet.

Camille Jacques et Christel De Carlo

GYMNASE SCORE

EVALUATION DES ÉQUIPEMENTS QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Pas d'EPS de qualité sans des installations sportives de qualité…

Quel est l'état actuel de nos équipements sportifs sur l'académie de Bordeaux ? Du point de vue de leur nombre, de leur implantation géographique ou de leur état de fonctionnement ?

C'est-ce que l'analyse des résultats de l'enquête gymnase score sur les espaces sportifs et piscines de la Nouvelle-Aquitaine nous révèle. En effet, en moyenne 75% des gymnases sont classés C/D et E sur quatre départements (Gironde, Lot-Et-Garonne, Landes et Dordogne). Ils sont en moyenne vétustes, inégalement répartis et très coûteux en énergie. En Gironde seulement 15% des collègues déclarent avoir de très bonnes conditions d'enseignement malgré la mise en place du plan ambition 2024.

Le nombre de piscines est également en nombre insuffisant et inégalement réparti sur les territoires puisque qu'en moyenne 24% des élèves n'ont pas accès aux piscines.

Pour autant, nous ne pouvons être résignés, l'héritage des JOP 2024 doit passer par un plan d'investissement massif de construction et de rénovation d'équipements sportifs. Nous devons peser dans ce combat.

C'est à la fois un enjeu sanitaire, écologique et de justice sociale.

Jérémy CARE responsable dossier académique équipements

Campagne de l'EPS: Gymnase score 1ers résultats

Résultats
Académie de Bordeaux

Critères d'étude:

1 FONCTIONNALITE

2 ACCESSIBILITÉ

3 ECOLOGIE/SANTE/SECURITE

Représentativité:

327 collègues EPS ont répondu à l'enquête soit:

-72,6% des collèges

-73,2% des LGT

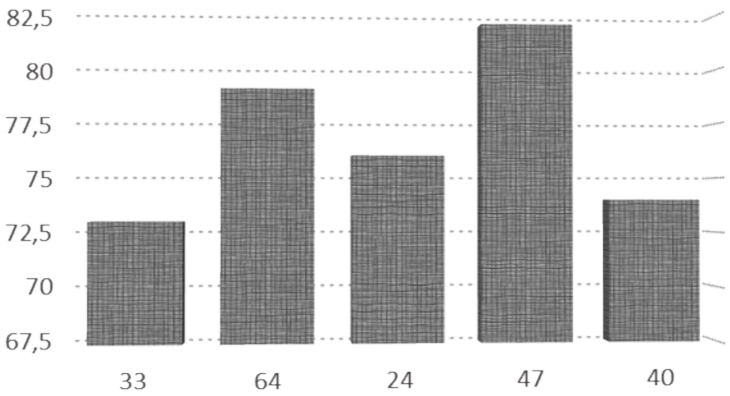

% accès aux piscines par département

+ de 70% des professeurs d'EPS déclarent avoir des équipements vétustes ou inadaptés pour l'EPS

24% des élèves n'ont pas accès aux piscines

MOYENNE ACADEMIQUE

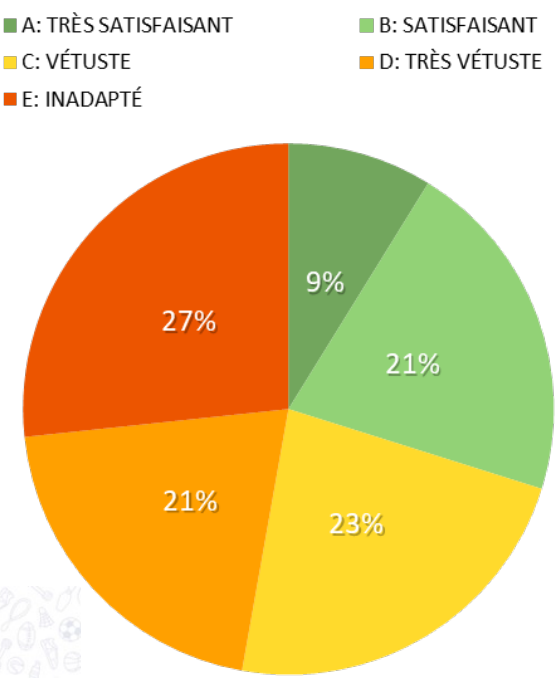

… d'autres analyses en cours en vue d'un retour à la profession et aux collectivités…

SNEP-FSU Bordeaux

Sport scolaire : Bilan académique - revendications pour l'avenir portées en audience avec le nouveau Recteur le 5 juin, dans un contexte de changement de direction

A sa demande, le SNEP-FSU, représenté par Camille Jacques et Nathalie Lacuey, a été reçu en audience le jeudi 5 juin 2025 par le Recteur de l'académie de Bordeaux, M. Jean-Marc Huart et son secrétaire général, M. Xavier Le Gal.
Au lendemain de la récente nomination du recteur, nous avons souhaité porter à son attention toutes nos espérances et nos craintes concernant le sport scolaire dans un contexte mouvementé.
Après avoir fait état du contexte national, dans lequel, à la suite de la mobilisation massive des professeurs d'EPS, Jean Marc Serfaty a remplacé Olivier Girault, licencié par Mme la ministre de l'Éducation Nationale, nous avons pu exposer nos revendications.

Dans un contexte budgétaire fragile où les subventions accordées par les différentes collectivités territoriales, partenaires majeurs de l'UNSS, tendent à diminuer, le sport scolaire a tenté de maintenir une activité dynamique sur le territoire. En conséquence, le SNEP FSU a dénoncé la suppression de nombreuses rencontres sur tous les territoires (Par exemple : 7 journées supprimées dans le DC7 et 5 dans le DC11 en Gironde), ainsi que l'augmentation des cotisations demandées aux AS pour la mutualisation pour les transports. Ces augmentations mettent en difficultés les AS contraintes, soit de réduire la participation à des rencontres, soit d'élever le coût de la licence, impactant en premier lieu les élèves et leur famille.

Le budget 2025/2026 présenté au conseil d'administration national ne laisse pas entrevoir de grandes améliorations sur ce point. Il est nécessaire que les AS ne se censurent pas quant à une possible demande de subventions délibérée et soumise au vote du CA de leur établissement.
Destiné à toutes et tous et sur tous les territoires, le SNEP FSU a exprimé son attachement à un service public du sport scolaire qui doit être financé notamment par l'augmentation de la subvention ministérielle identique depuis 2018 !
Au niveau académique, nous pouvons nous réjouir, à priori, du maintien de la subvention du conseil régional et du soutien du rectorat concernant les IMP affectées aux coordonnateurs de district au nombre de 122.

Le recteur d'Académie a tenu à apporter tout son soutien au développement du sport scolaire dans les différents territoires et à sa promotion. A cet égard, une mise en lumière des différentes actions et événements sera affichée sur la page internet du Rectorat de Bordeaux.

Interpellés par des collègues de la Dordogne mis en difficulté par leurs chefs d'établissement ou leurs gestionnaires dans la finalisation et le maintien de séjours AS de fin d'année, menés de longues dates, nous avons soutenu l'intérêt de ces moments riches d'expériences sportives et humaines à intégrer dans le projet d'établissement et à sécuriser juridiquement, soulignant le fort investissement des professeurs d'EPS violentés par ces remises en cause.

Le SNEP-FSU a veillé également à alerter sur la vigilance à avoir concernant la facilitation de la part des chefs d'établissements sur l'organisation et la participation aux différentes rencontres et championnats tout au long de l'année scolaire, la politique du remplacement de courte durée ne pouvant être un chantage et un frein à la dynamique des AS, ni aux missions des animateurs d'AS lors de convocation pour l'organisation des compétitions.

Nous resterons vigilants sur ce point afin que chaque animateur d'AS puisse être encouragé afin de favoriser la pratique sportive de toutes et tous les élèves.
Nous pouvons compter sur le dynamisme de tous les cadres territoriaux et des enseignant.e.s d'EPS afin de faire vivre le sport scolaire dans l'académie de Bordeaux et de favoriser les rencontres entre les élèves, qui constituent le véritable cœur de nos missions à l'AS.

Camille Jacques
Collège Anatole France, Villeneuve sur Lot (47)
Secrétaire Département SNEP47
Responsable académique dossier Sport Scolaire

Stage « Grand Saut »

Réservé aux professeurs stagiaires, le « grand saut » à la fois vers de nouveaux horizons mais aussi dans un métier désormais sous statut de titulaire nécessite d'appréhender les mécanismes de fonctionnement des établissements pour connaitre ses droits, les points d'appui pour exercer au mieux ses missions et développer une EPS ambitieuse auprès des élèves.
Le SNEP FSU Bordeaux a proposé ce stage le 16 mai pour outiller les jeunes collègues et faciliter leur prise de fonctions sur leur premier poste de titulaire à la rentrée 2025.
Les prises de contact avec l'établissement dès la connaissance du résultat d'affectation, les démarches à ne pas louper, les aides financières à solliciter mais aussi le rôle des enseignant.es au conseil d'administration, le sport scolaire ou encore le droit syndical sont autant de sujets abordés lors de cette journée de formation.

Un temps visio avec les collègues SNEP de Créteil et Versailles a permis des échanges et des réponses à de nombreuses questions. Le discours rassurant et engagé des collègues, porteur de dynamisme, a contribué à dédramatiser l'affectation en région parisienne.

Les questions relatives à la santé, aux accidents de service ont également été traitées grâce aux interventions d'Evelyne Sallanne et Henri Sivy, responsables académiques de ces dossiers.

Les 8 stagiaires ont salué la richesse des contenus et la somme des informations données. L'engagement du SNEP-FSU a été salué. Le stage a permis l'accès à des informations jamais abordées dans d'autres structures, contribuant ainsi à une formation la plus éclairée possible.

Sandra Dufaure

Fier de votre soutien et de votre engagement

Avec 523 syndiqué.es pour cette année 2024-2025, soit un collègue d'EPS sur trois, le SNEP-FSU Bordeaux maintient son taux d'adhésion dans un contexte où tout contribue à renforcer l'individualisme et le repli sur soi.
Notre collectif peut être fier d'avoir mené campagne pour une EPS de qualité, d'avoir été au plus près des collègues pour les accompagner dans la défense et le respect de leurs droits. Merci à toutes et tous pour votre confiance, votre engagement et votre soutien.
Véritable rempart contre la résignation et la montée des extrêmes droites, nous vous appelons nombreux et nombreuses à renforcer le collectif dès à présent en anticipant l'adhésion. Info ICI

Nathalie Lacuey

Et si le SNEP-FSU servait à quelque chose ?!

Déroulé d'une action menée de concert entre une collègue et le SNEP-FSU :

Années scolaires 2022-23 et 2023-24 : Mme D. demande une autorisation de cumul d'activités pour enseigner le yoga. Le rectorat de Bordeaux (DPE) accepte.

Afin de préparer l'année 25-26, Mme D. la demande à nouveau.

25 mars 25 : le rectorat de Bordeaux (ressources humaines) lui notifie qu'il ne l'autorise pas sous prétexte que ce n'est pas une activité qui fait partie *« des activités accessoires autorisées par le décret du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique »*.
Ceci, alors que le yoga figure dans les programmes du lycée depuis 2019 !

Mme D. informe immédiatement Mme Lacuey, secrétaire académique du SNEP-FSU Bordeaux. Elle a justement un CSAA l'après-midi et va voir le signataire du courrier, secrétaire général adjoint du rectorat = (1ère intervention du SNEP-FSU).

26 mars 25 : Mme D. écrit à Jean Fayemendy SNEP national, du secteur Action juridique à Paris, pour lui donner ses arguments.
29 mars 25 : Jean Fayemendy lui propose un modèle de demande préalable (valant recours gracieux) = (2ème intervention du SNEP-FSU).

3 avril : le chef d'établissement transmet le recours gracieux de Mme D. au rectorat.
Dans le même temps, Mme D. sollicite de nouveau le SNEP-FSU Bordeaux pour intervenir auprès du rectorat et soutenir sa demande = (3ème intervention réalisée alors par le SNEP-FSU).

10 avril 25 : Mme Lacuey reçoit du DRRH du rectorat une réponse l'informant que le cumul d'activités de Mme D. est accepté.

17 avril 25 : courrier officiel du rectorat à Mme D. l'informant de l'acceptation du cumul d'activités.

En 2 semaines, grâce à l'aide et au soutien du SNEP-FSU et 3 interventions, le recours gracieux a abouti.

Mme D. écrit au SNEP-FSU :
« Merci beaucoup pour cette nouvelle.
Merci beaucoup Jean pour ton écriture.
Merci le SNEP pour son soutien !!! » *Madame D*

https://epsetsociete.fr/adhérer/